

# REPUBLIQUE FRANCAISE

<b>Numéro SIRET :</b> 21220278200711	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> VILLE DE SAINT-BRIEUC
---	--

POSTE COMPTABLE : 22021

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

**M4 (1)**

<b>Budget Supplémentaire</b>
------------------------------

**BUDGET : Parkings**

**ANNEE            2018**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.  
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I Informations générales</b>		
3	Modalités de vote du budget		
	<b>II Présentation générale du budget</b>		
4	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
8	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III Vote du budget</b>		
9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
18	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
21	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
23	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
25	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
26	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
27	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
28	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
29	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
29	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
29	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
29	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel		X
30	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	<b>D Arrêté et signatures</b>		
31	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
  - ~~- budgétaires (délibération n° .....du .....).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
  - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	3 560.00	3 560.00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		3 560.00	3 560.00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	30 760.00	61 983.02
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	5 113 435.71	3 930 036.04
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		1 152 176.65
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		5 144 195.71	5 144 195.71

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	5 147 755.71	5 147 755.71
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général	645 113.00		6 000.00	6 000.00	651 113.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	370 000.00				370 000.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	650.00				650.00
<b>Total des dépenses des services</b>		<b>1 015 763.00</b>		<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>	<b>1 021 763.00</b>
66	Charges financières	566 000.00				566 000.00
67	Charges exceptionnelles			1 000.00	1 000.00	1 000.00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues	7 317.00		-3 440.00	-3 440.00	3 877.00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 589 080.00</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>1 592 640.00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	800 000.00				800 000.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>800 000.00</b>				<b>800 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 389 080.00</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>2 392 640.00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES</b>	<b>2 392 640.00</b>
--	---------------------

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	850 000.00				850 000.00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>850 000.00</b>				<b>850 000.00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 406 580.00				1 406 580.00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>2 256 580.00</b>				<b>2 256 580.00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	132 500.00		3 560.00	3 560.00	136 060.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>132 500.00</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>136 060.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 389 080.00</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>2 392 640.00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES</b>	<b>2 392 640.00</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>663 940.00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles		670 749.35	43 200.00	43 200.00	713 949.35
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 996 120.00	4 442 686.36	-16 000.00	-16 000.00	8 422 806.36
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 996 120.00</b>	<b>5 113 435.71</b>	<b>27 200.00</b>	<b>27 200.00</b>	<b>9 136 755.71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	751 400.00				751 400.00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>751 400.00</b>				<b>751 400.00</b>
45X-1	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 747 520.00</b>	<b>5 113 435.71</b>	<b>27 200.00</b>	<b>27 200.00</b>	<b>9 888 155.71</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	132 500.00		3 560.00	3 560.00	136 060.00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>132 500.00</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>136 060.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 880 020.00</b>	<b>5 113 435.71</b>	<b>30 760.00</b>	<b>30 760.00</b>	<b>10 024 215.71</b>

+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES</b>	<b>10 024 215.71</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement	1 474 960.00	2 317 779.21			3 792 739.21
16	Emprunts et dettes assimilées	2 605 060.00	1 612 256.83	30 760.00	30 760.00	4 248 076.83
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 080 020.00</b>	<b>3 930 036.04</b>	<b>30 760.00</b>	<b>30 760.00</b>	<b>8 040 816.04</b>
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)			31 223.02	31 223.02	31 223.02
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>			<b>31 223.02</b>	<b>31 223.02</b>	<b>31 223.02</b>
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>4 080 020.00</b>	<b>3 930 036.04</b>	<b>61 983.02</b>	<b>61 983.02</b>	<b>8 072 039.06</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	800 000.00				800 000.00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>800 000.00</b>				<b>800 000.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 880 020.00</b>	<b>3 930 036.04</b>	<b>61 983.02</b>	<b>61 983.02</b>	<b>8 872 039.06</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 152 176.65</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES</b>	<b>10 024 215.71</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>663 940.00</b>
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 000.00		6 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	-3 440.00		-3 440.00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>3 560.00</b>		<b>3 560.00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 560.00</b>
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		3 560.00	3 560.00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	713 949.35		713 949.35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	4 426 686.36		4 426 686.36
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>5 140 635.71</b>	<b>3 560.00</b>	<b>5 144 195.71</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 144 195.71</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		3 560.00	3 560.00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>			<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 560.00</b>
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	2 317 779.21		2 317 779.21
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 643 016.83		1 643 016.83
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>3 960 796.04</b>		<b>3 960 796.04</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 152 176.65</b>
--	---------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	<b>31 223.02</b>
----------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 144 195.71</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.



# SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>645 113.00</b>	<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
60221	Combustibles	300.00		
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	121 960.00		
6063	Fournitures d'entretien et de petit entr	2 680.00		
6068	Autres matières et fournitures	19 297.00		
6132	Locations immobilières	44 000.00	-10 000.00	-10 000.00
61521	Entretien réparation bâtiment	5 500.00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 350.00		
6156	Maintenance	197 300.00		
6161	Multirisques	22 614.00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000.00		
6241	Transport sur achats	100.00		
627	Services bancaires et assimilés	17 800.00		
6287	Remboursement de frais	68 200.00		
6288	Prestations	42 312.00	16 000.00	16 000.00
63512	Taxes foncières	85 700.00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>370 000.00</b>		
6215	Personnel affecté par la collectivité	360 000.00		
6218	Autre personnel extérieur	10 000.00		
<b>014 (7)</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>650.00</b>		
651	Redevances pour concession, indemnités	650.00		
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>1 015 763.00</b>	<b>6 000.00</b>	<b>6 000.00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>566 000.00</b>		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000.00		
66112	Intérêts rattachement ICNE	6 000.00		
6618	Intérêts autres dettes	350 000.00		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>
673	Annulation de titres sur exerc. antérieur		1 000.00	1 000.00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (9)</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>7 317.00</b>	<b>-3 440.00</b>	<b>-3 440.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 589 080.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)</i>	<b>800 000.00</b>		
6811	<i>Dotations aux amort des immob incorporel</i>	800 000.00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		800 000.00		
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>800 000.00</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 389 080.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 560.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>			
<b>70</b>	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations ...</b>	<b>850 000.00</b>		
706	Prestations de services	850 000.00		
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>			
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>			
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>850 000.00</b>		
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 406 580.00</b>		
7718	Autres produits except sur operations de	6 580.00		
774	Subvention exceptionnelle	1 400 000.00		
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)</b>			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>2 256 580.00</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	132 500.00	3 560.00	3 560.00
777	<i>Reprise amortissement subvention equip</i>	132 500.00	3 560.00	3 560.00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>132 500.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>2 389 080.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>
--	---------------------	-----------------	-----------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>
---	-----------------------------------

+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>
---	---

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 560.00</b>
---	--	-----------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>		<b>43 200.00</b>	<b>43 200.00</b>
2111	Terrains nus		43 200.00	43 200.00
2154	Materiel industriel		19 000.00	19 000.00
2183	Materiel de bureau et materiel informati		-19 000.00	-19 000.00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>3 996 120.00</b>	<b>-16 000.00</b>	<b>-16 000.00</b>
2313	Constructions	3 868 920.00	-16 000.00	-16 000.00
2315	Inst techniques,materiel et outillage in	127 200.00		
	<b>Total des opérations (5)</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 996 120.00</b>	<b>27 200.00</b>	<b>27 200.00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>751 400.00</b>		
1641	Emprunt en euro	636 000.00		
1675	Dettes ppp	115 400.00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (Ba, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>751 400.00</b>		

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>4 747 520.00</b>	<b>27 200.00</b>	<b>27 200.00</b>
-----------------------------------	---------------------	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) cf.I - Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>132 500.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	132 500.00	3 560.00	3 560.00
13914	<i>Amortissement subvention équipement</i>	132 500.00		
13915	<i>Amort subv équipement groupement collect</i>		3 560.00	3 560.00
	<b>Charges transférées</b>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>132 500.00</b>	<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>4 880 020.00</b>	<b>30 760.00</b>	<b>30 760.00</b>
---	---------------------	------------------	------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>5 113 435.71</b>
+	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 144 195.71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 474 960.00</b>		
1311	Subvention équipement état	847 660.00		
1313	Subvention équipement département	346 910.00		
1315	Subvention équipement groupement collect	280 390.00		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>2 605 060.00</b>	<b>30 760.00</b>	<b>30 760.00</b>
1641	Emprunt en euro	2 605 060.00	30 760.00	30 760.00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 080 020.00</b>	<b>30 760.00</b>	<b>30 760.00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>31 223.02</b>	<b>31 223.02</b>
1068	Autres réserves		31 223.02	31 223.02
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation(BA, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>Total des recettes financières</b>			<b>31 223.02</b>	<b>31 223.02</b>

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>4 080 020.00</b>	<b>61 983.02</b>	<b>61 983.02</b>
-----------------------------------	---------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>			
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>800 000.00</b>		
28135	Installations generales,agencements,amen	795 400.00		
28153	Amortiss installation caract specifique	1 100.00		
28154	Materiel industriel	300.00		
28183	Materiel de bureau et materiel informati	3 000.00		
28188	Autres immobilisations corporelles	200.00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION</b>		<b>800 000.00</b>		
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>800 000.00</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>4 880 020.00</b>	<b>61 983.02</b>	<b>61 983.02</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>		<b>3 930 036.04</b>
		+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>		<b>1 152 176.65</b>
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>5 144 195.71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
	<b>DEPENSES</b>		<b>a</b>		<b>b</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>c</b>	<b>d</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affect.		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montants des tirages en 2017	Montants des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51928 Autres avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0.00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					12 844 125.53									
1641 Emprunts en euros (Total)					12 844 125.53									
3000 / 2005	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	28/07/2005	22/11/2005	30/01/2006	1 950 000.00	F		3.39	3.43	EUR	T	P	O	A-1
3001 / 7619127	CASSE D'EPARGNE	18/12/2009	26/12/2009	25/03/2010	1 000 000.00	V	EURBOR03M	1.04	0.55	EUR	T	P	N	A-1
3004 / 4347821	CASSE D'EPARGNE	23/04/2012	25/12/2014	25/03/2015	994 125.53	F		2.47	1.88	EUR	T	P	O	A-1
3005 / MINE026209EUR	BANQUE POSTALE	30/01/2015	01/04/2015	01/01/2016	1 500 000.00	F		1.84	1.78	EUR	T	P	O	A-1
3006 / 22-01609154CQP1STBR	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	09/03/2016	28/12/2016	28/02/2017	5 000 000.00	F		1.92	1.93	EUR	T	C	O	A-1
3007 / C09711	CRCAM BRETAGNE	21/11/2017	22/11/2017	22/02/2018	2 500 000.00	F		1.77	0.00	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0.00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					8 417 374.86									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					8 417 374.86									
3003 / 188522-00-0	AUXFFP	02/12/2009	09/03/2012	08/06/2012	8 417 374.86	F		4.35	4.43	EUR	T	P	N	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0.00									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>21 261 500.39</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		0.00		10 902 542.04					631 771.89	206 419.11	0.00	9 306.85
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		10 902 542.04					631 771.89	206 419.11	0.00	9 306.85
3000 / 2005	N	0.00		940 068.71	7.83	F		3.39	104 102.09	30 554.23	0.00	4 723.21
3001 / 7619127	N	0.00		626 498.22	11.98	V	EURIBOR03M	0.07	49 070.65	437.74	0.00	0.00
3004 / 4347821	N	0.00		712 426.80	9.98	F		2.47	63 610.82	17 010.78	0.00	0.00
3005 / MINS02508EUR	N	0.00		1 373 548.31	17.75	F		1.84	64 988.33	24 826.59	0.00	0.00
3006 / 22-01609154CGP1STBRI	N	0.00		4 750 000.00	18.91	F		1.92	250 000.00	89 400.00	0.00	0.00
3007 / C09711	N	0.00		2 500 000.00	24.89	F		1.77	100 000.00	44 189.77	0.00	4 583.64
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0.00		7 959 386.15					115 388.87	344 712.47	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		7 959 386.15					115 388.87	344 712.47	0.00	0.00
3003 / 188522-00-0	N	0.00		7 959 386.15	24.18	F		4.35	115 388.87	344 712.47	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>		<b>18 861 928.19</b>					<b>747 160.76</b>	<b>551 131.58</b>	<b>0.00</b>	<b>9 306.85</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
<b>TOTAL A</b>														<b>0.00</b>
<u>Barrière simple B</u>														
<b>TOTAL B</b>														<b>0.00</b>
<u>Option d'échange C</u>														
<b>TOTAL C</b>														<b>0.00</b>
<u>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</u>														
<b>TOTAL D</b>														<b>0.00</b>
<u>Multiplicateur jusqu'à 5 E</u>														
<b>TOTAL E</b>														<b>0.00</b>
<u>Autres types de structures F</u>														
<b>TOTAL F</b>														<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>														<b>0.00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	7 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	18 861 928,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>					<b>0.00</b>				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
<b>TOTAL</b>						<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales



	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

#### A1.6 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

### A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Dél. 04 du 18/12/2017
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	Dél. 04 du 18/12/2017
linéaire	Frais d'études de recherches et de développement	5	
linéaire	logiciels de bureautique	2	
linéaire	Logiciels de traitements et progiciels	5	
linéaire	Matériel de bureau, de téléphonie et audiovisuel	5	
linéaire	Matériel informatique	4	
linéaire	Matériel industriel (balayuses, laveuses, compresseurs, groupe...)	5	
linéaire	Outils industriels et petit outillage	3	
linéaire	Installations spécifiques et techniques	15	
linéaire	Mobilier	15	
linéaire	Matériel de transport - camions et véhicules industriels	9	
linéaire	Matériel de transport - camions et véhicules industriels d'occasion	5	
linéaire	Matériel de transport - véhicules légers	8	
linéaire	Matériel de transport - véhicules légers d'occasion	5	
linéaire	Coffres forts et armoires fortes	30	
linéaire	Autres matériels (électroménager...)	5	
linéaire	Construction sur sol d'autrui	Durée du bail	
linéaire	Constructions de bâtiments	40	
linéaire	Bâtiments légers, abris, cabanons...	10	
linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments	20	
linéaire	Biens de faible valeur inférieure à 600 €	1	

### A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciation (2)</b>						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

### A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)</b>		<b>3 560.00</b>	<b>3 560.00</b>
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	3 560.00	<b>3 560.00</b>
13915	Amort subv équipement groupement collect	3 560.00	3 560.00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>3 560.00</b>	<b>5 113 435.71</b>		<b>3 560.00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>				
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>				
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28135	Installations générales, agencements, amen			
28153	Amortiss installation caract spécifique			
28154	Materiel industriel			
28183	Materiel de bureau et materiel informati			
28188	Autres immobilisations corporelles			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>		<b>3 930 036.04</b>	<b>1152176.65</b>	<b>31 223.02</b>	<b>5 113 435.71</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>3 560.00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>5 113 435.71</b>
<b>Solde</b>	V=IV-II (6) <b>+5 109 875.71</b>

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS recus</b>	<b>B1.7</b>

**B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier Immobilier									
	Mobilier Immobilier									
	Mobilier Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

**B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
Réalisation Parking souterrain CHARNER BEA	2009	Ville de Saint-Brieuc Société AUXIFIP	Construction parking	8 417 374.86	7 436 804.62	30 ans	décembre 2041

**B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (1)**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8017 Subventions à verser en annuités .....</b>							
<b>8018 Autres engagements donnés .....</b>							
Au profit d'organismes publics .....							
Au profit d'organismes privés (1) .....							
<b>TOTAL .....</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : "l'organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

La colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dette en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N. La colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu.

Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL .....</b>							
<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>							
<b>8028 Autres engagements reçus</b>							
A l'exception de ceux reçus des entreprises .....							
Engagements reçus des entreprises .....							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT  
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Ingénieur Principal	A	1	Ne pas remplir
Technicien Principal 2 cl	B	1	
Adjoint Administratif Principal 1 cl	C	1	
Adjoint Administratif Principal 2 cl	C	2	
Adjoint Administratif	C	1	
Agent de Maîtrise Principal	C	3	
Agent de Maîtrise	C	2	
Agent Technique Principal 1 cl	C	1	
Agent Technique	C	5	
Agent Technique (CDG)	C	1	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18</b>	<b>360 000.00</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

D2 - ARRETE - SIGNATURES

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

Nombre de membres en exercice ..... 43.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Nombre de membres présents ..... 31.

Nombre de suffrages exprimés ..... 34.

VOTES : Pour ..... 34.

Contre ..... 0.

Abstentions ..... 6.

Date de convocation 29.07.2018

Présenté par le Maire,  
A Saint-Brieuc, le 09 juillet 2018

Délibéré par le conseil municipal, réunion en session ordinaire  
A Saint-Brieuc, le 09 juillet 2018  
Les membres du conseil municipal

Le Maire  
Mme DIOURON



	M. BLEGEAN	Mme BLEVIN	M. ECOBICHON
	M. DANIEL	Mme PELLAN	M. DELOURME
Mme SEITE	M. DESDOIGTS	Mme MINET	M. BENDARRAZ
Mme GRONDIN	M. RAULT	Mme LE GAGNE	M. LE MÉE
Mme GAUTIER	M. CROCHET	M. JONCOUR	Mme SOULIMAN
Mme BOULDÉ	Mme REIGNIER	Mme DÉ LAVENNE	M. DREVES
Mme MILIN	Mme COTTRET	Mme LEMAITRE	M. ALIPOUR
Mme LE GONIDEC	Mme JOYEUX	M. LE GOT	M. JEGOU
Mme CAZUGUEL-LE BRETON	Mme PASCO	Mme HUBERT	M. LE BUHAN
M. BEN ABDELWAHAB	Mme CLAESSENS	Mme NIQUE	M. NGUYEN
M. LE CAM	Mme GRALLAND	M. LOPIN	
M. GOUYSSÉ			

Reçu à la Préfecture  
des Côtes-d'Armor le,

23 JUL. 2018

A Saint-Brieuc, le 23/07/2018  
Le Maire

*(Signature of Marie-Claire Diouron)*



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en préfecture le :

Marie-Claire DIOURON